



IL N'Y A DE RESSOURCE DURABLE QUE CELLE QUI SE CULTIVE

Afin de mieux appréhender les principales normes IFRS et leurs modalités d'application et mettre en exergue les principales divergences entre ces normes et les règles comptables marocaines, le Centre Marocain de Conjoncture (CMC), toujours soucieux d'accomplir sa mission d'accompagnement et d'anticipation des mutations de l'entreprise, organise un séminaire de formation portant sur :

LES NORMES IFRS DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Cette formation sera animée par Monsieur Omar ISSADIK, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes.

Date : mardi 28 et mercredi 29 novembre 2017

Lieu : Sheraton Hotel & Towers Casablanca

F O R M A T I O N

Normes IFRS

Immobilisations corporelles

Passifs non financiers

Juste valeur

Instruments financiers

Comprendre et maîtriser les normes

Comptabilité des transactions

